

Tarifs des prestations des services de l'université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2024-2025

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu la délibération du conseil d'administration de l'UBS n°2023-100 en date du 12 décembre 2023 approuvant la modification des tarifs des prestations des services de l'UBS pour l'année universitaire 2023-2024 ;
Vu l'avis de la CFVU du 13 juin 2024 ;*

Les services de l'université Bretagne Sud souhaitent mettre à jour les tarifs présentés dans le document en annexe en fonction des prestations proposées. Certains tarifs sont en lien avec les différentes conventions en cours avec les partenaires de l'établissement. Ils concernent les services suivants : Direction des Affaires Immobilières et des Campus Durables, Service Culture et Vie des Campus, Scolarité, Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et Service Formation Professionnelle et Alternance.

Modifications des tarifs des prestations des services de l'UBS 2024-2025 :

- supprimer le tarif relatif à l'accès aux cours d'informatique, le partenaire UTL-PL ayant privilégié une nouvelle solution ne concernant plus l'établissement.
- mettre à jour l'indice pivot pour les personnels de l'établissement dans le cadre de l'accès aux activités physiques et sportives proposées par le SUAPS sur la base du décret n°2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation.
- supprimer le tarif des frais d'accès à la plateforme pédagogique et aux services numériques (hors droits d'inscriptions universitaires) pour la formation initiale et la reprise d'études non financée, ce point ayant fait l'objet d'un vote spécifique au Conseil d'Administration de l'UBS du 12 mars 2024.
- modifier, dans la grille tarifaire, le nom du service de médecine préventive conformément à la réorganisation du service en Service de Santé Étudiante (SSE).

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les tarifs des prestations des services de l'université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2024-2025.

Documents en annexe :

- Tarifs des prestations des services de l'université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2024-2025.

Décompte des votes :			
		<i>Suffrages exprimés :</i>	20
<i>Membres en exercice :</i>	29	<i>Pour :</i>	20
<i>Membres présents :</i>	15	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	5	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 1^{er} juillet 2024

